

Le Verdon-sur-Mer

Le pôle nautique se dessine

Le comité de pilotage pour la création d'un pôle nautique à Port Médoc vient de se constituer. Une étude de faisabilité doit être lancée pour finaliser le projet.

Lors de l'ouverture de Port Médoc il avait été envisagé la création d'un pôle nautique et d'un pôle voile. Finalement le dossier n'avait pas abouti. «Le dossier calait essentiellement, explique Jacques Bidalun, le maire, parce que les élus n'étaient pas représentés dans le comité de pilotage et puis ce n'était pas manifestement une priorité.»

Aujourd'hui, ce projet est de nouveau d'actualité et doit être un compromis entre «ce que souhaite le club nautique, installé à la Chambrette, et Port Médoc qui a le souci d'apporter un club house un peu select». Il faudra donc mêler harmonieusement la

pratique scolaire, sportive et de loisir de la voile mais aussi des sports nautiques en général. Le dossier est également de nouveau en haut de la pile des priorités notamment parce que «les travaux pourraient obtenir des subventions de l'ordre de 90%, explique le maire. Un comité de pilotage vient d'être constitué par la communauté de communes de la Pointe du Médoc. Chaque partie prenante, à savoir la communauté de communes, la commune, Port Médoc et le club de voile, auront chacun trois représentants. Aujourd'hui, pour que le dossier avance, il faut faire une

étude de faisabilité aussi bien financière que technique. En fonction de cela et des aides que nous pourrions obtenir, le pôle nautique verra ou non le jour.»

Ce pôle sera obligatoirement implanté à Port Médoc alors que le club nautique gardera lui des locaux sur la plage de la Chambrette où la commune a acquis de nouveaux bâtiments et a procédé à des réhabilitations. «Nous accueillons les classes de voile à partir du mois d'avril, il nous fallait donc des locaux plus adaptés, d'où les investissements consentis cette année.»